

## Burundi : Le journaliste Ruvakuki peut reprendre son travail et voyager

RFI, 23 octobre 2013  
 Burundi : le journaliste de RFI Hassan Ruvakuki remis en liberté conditionnelle  
 Au Burundi, le journaliste Hassan Ruvakuki a été remis en liberté conditionnelle. Le correspondant de Radio France Internationale (RFI) en Kiswahili, arrêté pour « terrorisme », a été emprisonné plus d'un an avant d'être libéré, dans un premier temps pour raison de santé en mars 2013. Le journaliste de RFI basé à Paris a obtenu une liberté conditionnelle en bonne et due forme. L'ONG de défense de la liberté de la presse Reporter Sans Frontières salue en fait ce mardi matin dans un communiqué : « Nous sommes soulagés. Reporters Sans Frontières, évidemment se réjouit du fait que Hassan Ruvakuki soit à nouveau libre, libre de voyager et libre surtout de reprendre son activité professionnelle ».

Hassan Ruvakuki, qui a toujours clamé son innocence, avait été condamné une première fois à la perpétuité en juin 2012 pour « participation à une activité terroriste ». On lui reprochait d'avoir couvert en Tanzanie la naissance d'un nouveau mouvement rebelle burundais. Une peine réduite à trois ans de prison en janvier 2013. Il avait été remis en liberté provisoire pour raison de santé en mars de cette même année. Hassan Ruvakuki peut désormais reprendre son travail et voyager. Pour Clémentine Kahn-Sriber, responsable du bureau Afrique de Reporter Sans Frontières, il faut rester attentif et s'assurer que Hassan Ruvakuki puisse effectivement reprendre librement son activité professionnelle : « L'organisation va rester très vigilante à ce que les conditions de cette libération n'empêchent pas sa liberté dans ses activités journalistiques. Etant donné que c'est une libération conditionnelle, elle est soumise, comme son nom même l'indique, à des conditions qui sont définies par le Code pénal et donc sujettes à interprétation. Cette décision ne reconnaît pas clairement l'innocence de Hassan Ruvakuki et nous nous attacherons à ce que, à terme, les faits puissent être véritablement éclaircis et que l'innocence de Hassan Ruvakuki puisse être prouvée ».